“ Si ne pot li rois dormir. À propos de l’insomnie du roi dans la Première Continuation ”

Sébastien Douchet

▶ **To cite this version:**

Sébastien Douchet. “ Si ne pot li rois dormir. À propos de l’insomnie du roi dans la Première Continuation ”. Perspectives médiévales, 2008. hal-01637996

HAL Id: hal-01637996
https://amu.hal.science/hal-01637996

Submitted on 21 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Si ne pot li rois dormir
A propos de l'insomnie du roi dans la *Première Continuation*.

Mais au milieu des nuits, s'éveiller ! quel mystère !
Songer, sinistre et seul, quand tout dort sur la terre !

Victor Hugo, *Les Contemplations*, III, 20,
« Insomnie », 1853.

Aux insomniaques que la lecture de nos imposants romans de chevalerie ne parviendrait pas à plonger dans les bras de Morphée, on pourra conseiller le remède proposé par Pierre de Blois à la fin du XII[e] siècle : « *Ad insomnitates, papaveris nigri, malvæ, violæ, hyoscyami decoctio pedibus, herbæque decoctæ capiti apponantur*[1] ». Car le Moyen âge conçoit les troubles du sommeil comme un déséquilibre physiologique auquel pourra remédier l'application de simples dont la sève et le suc possèdent des vertus lénifiantes[2]. Mais si cataplasmes et potions demeurent inefficaces, c'est que l'insomnie trouve ailleurs son origine. Symptôme des délicieux tourments de l'amour naissant[3], l'insomnie peut aussi, dans un autre registre, manifester l'irruption du surnaturel dans le cours ordinaire de la vie humaine en tant que perturbation d'un cycle naturel[4].
C'est, nous semble-t-il, cette dernière explication qu'il faut retenir pour rendre compte d'une scène

---

[1] Pierre de Blois, « Lettre XLIII à Pierre, ami médecin » : J.-P. Migne, *Patrologia latina*, vol. 207, col. 127b : « Pour les insomniaques, appliquer sur la tête une décoction de pavot noir, de mauves, de violettes, de pieds de jusquiame et d'herbes ». Le pavot, opiacée connue depuis l'Antiquité pour ses propriétés soporifiques, entre dans la composition de nombreuses potions destinées à vaincre l'insomnie : « *Papaver herba somnifera de qua Vergilius* : "*Lethæo perfusa papavera somno*" (*Georg*. I, 78) : *soporem enim languentibus facit. Eius alia est usualis, alia agrestis, ex qua fluit sucus quem "opion" appellant* (Isidore de Séville, *Etymologiæ*, éd. Lindsay, Wallace M., Oxford, University Press of Oxford, 1911, rééd. 1989, lib. XVII, « *De rebus rusticis* », cap. IX « *De herbis aromaticis sive communibus* ». Par ailleurs, le remède que préconise Hildegarde de Bingen consiste à bouillir du fenouil et du millefeuille, à les appliquer ensuite sur les tempes et le front, de même que de la sauge fraîche trempée dans du vin sur le cou et sur le cœur (*Causæ et curæ*, éd. Paul Kaiser, Leipzig, Teubner, 1903, *lib*. III, « *De insomnietate* », p. 184 : « *Qui autem aliqua contrarietate occupatus dormire non potest, si in æstate est, accipiat feniculum et bis tantum millefolii et in aqua modice coquat atque aqua expressa herbas istas calidas temporibus et fronti ac capiti circumponat et desuper panno liget. Sed et viridem salviam accipiat et eam vino modice aspergat et sic supra cor suum et circa collum suum ponat* »). Dans le domaine de la science médiévale, on pourra lire l'intéressant traité arabe de Qusta ibn Luqa sur l'insomnie, rédigé au IX[e] s et édité par Oliver Kahl (« Qusta ibn Luqa on sleeplessness », *Journal of Semitic Studies* XLIII-2, 1998, pp. 311-326).

[2] *Cf.* Hildegarde de Bingen qui compare le sommeil de l'homme au système végétatif des plantes. La nuit, la moelle de l'homme reprend force et volume et se régénère, de même que les plantes dont la montée de sève au printemps donne de la vigueur et permet la floraison. Au contraire, en hiver cette sève se retire dans les racines. L'insomniaque est ainsi un être affaibli comme une plante hivernale et malade car sa moelle ne peut recouvrer ses forces à cause de l'état de veille prolongée. La fonction de la décoction de plantes est donc aussi, sur un plan symbolique, de lui fournir une sève qui l'ensommeille et permette à sa moelle – la sève d'homme – de se régénérer. *Cf. Causæ*, *op. cit*.., *lib*. II, « *De somno* », p. 81 : « *cum enim homo dormit, tunc medulla eius recreatur et crescit, et cum vigilat, tunc medulla eius aliquantulum attenuatur et debilitatur, quemadmodum luna in augmento suo crescit et in detrimento suo descrescit et sicut radices herbarum in hieme viriditatem in se habent, quam in æstate in flores emittunt* ».

[3] Par exemple Didon dans l'*Enéas* ou Alexandre et Soredamor dans *Cligès*.

[4] Guibert de Nogent relate le célèbre cas du fils adoptif de sa propre mère. Le nourrisson, qui ne dormait pas la nuit, poussait de tels vagissements qu'il ne pouvait qu'être, dit-il, possédé par le diable. *Cf.* Jean Verdon, *La Nuit au Moyen âge*, Paris, Perrin, 1994, p. 206 *sq.* et Jean-Claude Schmitt, *Le Corps, les rites, le rêve, le temps. Essais d'anthropologie médiévale*, Paris, Gallimard, 2001.

d'insomnie qui se trouve à l'ouverture de la sixième branche de la *Première Continuation*[5]. Cette insomnie frappe le roi Arthur et sert de prolégomène à une série d'aventures dont le héros est l'autre neveu du roi, le malheureux Guerrehet qui subit une défaite si honteuse qu'il préfère la taire et en faire un secret qu'il ne révélera à personne à la cour : dans le verger d'un château, il est vaincu et humilié par un chevalier nain qui protégeait son seigneur en convalescence sous une tente[6].

Mais les instances de l'Autre monde vont en décider autrement : un soir, Arthur ne parvient pas à dormir et par la fenêtre il voit arriver un chaland tiré par un cygne. Dans ce chaland se trouve un chevalier mort dans la poitrine duquel est enfoncé un tronçon de lance. Il porte sur lui une lettre adressée au roi, qui lui demande d'exposer le cadavre pendant un an dans son palais, jusqu'à ce qu'un chevalier parvienne à retirer le tronçon. Par cet acte, l'homme se désignera comme celui qui pourra venger le chevalier, qui a été assassiné. La lettre précise deux éléments. Celui qui sera ainsi désigné aura subi une honte semblable à celle subie par Guerrehet dans le verger, allusion que le roi ne comprend pas puisque Guerrehet tient cette honte secrète. En outre, la vengeance ne pourra être accomplie qu'à l'aide de ce même fer de lance, qui devra frapper le meurtrier exactement au même endroit que sa victime. Arthur expose donc le cadavre. Guerrehet, effleurant le corps du chevalier, extirpe involontairement le tronçon de lance. C'est ainsi qu'est révélée l'identité du vengeur et que Guerrehet doit confesser sa honte en public. Ce dernier part alors affronter le chevalier du verger qu'il parvient à tuer d'un coup porté dans le cœur, à l'aide du fer de lance : l'assassin est démasqué. Puis un soir, Arthur voit revenir le chaland tiré par un cygne : il y trouve Guerrehet endormi auprès d'une fée qui explique que le chevalier mort est un roi de l'Autre monde, assassiné par traîtrise. La vengeance ayant été accomplie, la fée repart avec le corps du roi enfin vengé.

Toutes ces aventures sont donc lancées par un prélude insomniaque qui tient une place modeste dans l'économie narrative de la sixième branche si l'on considère qu'elle n'est mentionnée que dans un seul vers (« si ne pot li rois dormir »), que ses causes restent tues, que l'insomnie ne donne lieu à aucune description de l'agitation du roi. De ce point de vue, l'analyse de l'insomnie d'Arthur est une entreprise qui paraît vouée à une maigre récolte tant le texte est laconique. Et plutôt que de considérer l'insomnie comme un état de perturbation physiologique et un état subjectif dont rien ne nous est dit, il faut aborder la question sous un autre angle : l'insomnie n'est pas tant un état psychologique qu'un moment particulier : celui où la merveille apparaît à l'horizon du récit. Reste à élucider la nature du lien qui associe insomnie et merveille : tel est le projet de la présente étude.

L'enquête suivra trois axes principaux : si l'insomnie est un moment privilégié propice à l'apparition du merveilleux féerique, pourquoi l'est-elle plutôt que le sommeil, le rêve ou la veille volontaire ? Chemin faisant, nous verrons que le motif de l'insomnie tel qu'il est traité dans la *Première Continuation* présente une nette parenté de structure avec le motif auquel il introduit : le motif de la

---

[5] *The Continuations of the Old French Perceval of Chrétien de Troyes,* t. I, II et III, éd. William Roach, Philadelphie, University of Pennsylvania Press et American Philosophical Society, 1949-52. Nous retiendrons pour cette étude la version la plus ancienne de la *Première Continuation*, à savoir la version courte, les autres versions ne présentant pas, pour la sixième branche et pour le propos qui nous intéresse ici, de variation significative.

[6] Guerrehet, parti en aventure, pénètre dans un château désert. Passant de pièces en pièces, il voit par une fenêtre une superbe tente dressée dans un verger. Il s'y rend et y rencontre un chevalier blessé qui le menace de mort avec virulence. Guerrehet recule, tandis qu'un chevalier nain le provoque en duel et lui fait subir une cruelle et humiliante défaite. Le nain lui explique que, s'il le souhaite, il pourra venger son affront dans un an jour pour jour, ou bien devenir immédiatement l'esclave du chevalier de la tente, et devenir tisserand pour lui. Guerrehet choisit de revenir dans un an, et doit quitter le château sous les quolibets, huées, injures et ordures que lui jettent les habitants du lieu. Tout honteux, il erre dans la forêt, ruminant son humiliation. Mais les personnes qu'il rencontre en chemin semblent ne rien savoir de ses mésaventures et constatant qu'elles ne se sont pas ébruitée. Il décide donc de la taire à la cour d'Arthur et d'en faire un secret. On reconnaîtra là un certain nombre de motifs merveilleux : le verger, le chevalier blessé, le nain et les esclaves tisserands, reprise du célèbre épisode du *Chevalier au Lion*, qui placent ce récit sous l'égide de la féerie.

vengeance. Le choix de faire du roi le sujet de l'insomnie n'est pas non plus anodin et, pendant que tout dort, Arthur, avec la complicité de l'Autre monde, met en place les différents rouages d'une vaste machination visant à manipuler ses propres sujets. Le roi insomniaque est un metteur en scène, qui n'hésite pas à mentir afin de lancer ses chevaliers dans une aventure dont lui et l'Autre monde connaissent à l'avance le déroulement : l'insomnie est aussi, dans la *Première continuation*, un moment propice à l'invention et à la fabrique de l'aventure, ce que confirmera une rapide comparaison avec l'épisode jumeau de la *Vengeance Raguidel* de Raoul de Houdenc.

La nuit et le moment

Reprenons donc le récit en son commencement. C'est la nuit. Nous sommes à Glomorgan, au pays de Galles, sur la côte. L'orage gronde dans le lointain, la pluie tombe à flots sans discontinuer, des éclairs zèbrent le ciel. Et un homme, le roi, est là, qui regarde les éléments se déchaîner. Faute de mieux, car le roi ne pouvait pas dormir : « Si ne pot li rois dormir[7] »… Impossible pour lui de trouver le sommeil, pas même un sommeil anxieux, agité, pas même de quoi passer une mauvaise nuit. Le sommeil se refuse obstinément au roi et s'est définitivement dérobé : c'est une nuit les yeux ouverts. Mais, lorsque le sommeil ne vient pas, la question qui s'impose est : « pourquoi ? » Pourquoi le sommeil ne vient-il pas ? Pourquoi le cours de ma nuit est-il perturbé ? Pourquoi ce qui se produit tous les soirs depuis toujours ne se produit-il pas ce soir ? Toutefois, ces questions ne viennent ni sur les lèvres du roi, ni sur celles du narrateur. Et pour y répondre le lecteur en est réduit à fort peu de choses, le texte ne donnant aucune explication à l'insomnie et la syntaxe elliptique du passage dissolvant l'enchaînement logique des événements :

> Icele nuit que je vos di,
> Plut et tona et esparti.
> Li airs fu por la grant calor
> Comeüs en grant tenebror,
> Si ne pot li rois dormir[8].

Les phrases sont juxtaposées sans lien logique. A la rigueur pourrait-on considérer que l'adverbe *si* possède une valeur consécutive, ce qui sous-entendrait que le roi ne peut dormir à cause de la chaleur et du tonnerre. Nous serions en présence d'une ouverture certes originale, mais qui fournirait une explication fort prosaïque à l'insomnie : l'orage d'été, sa moiteur et son fracas. L'hypothèse n'est pas irrecevable, car après tout la structure sonore du vers 8315 mime cette opposition entre violence de l'orage et calme du sommeil qui se dérobe par un contraste entre des monosyllabes martelant le vers comme le tonnerre éclate et roule dans la nuit (*si ne pot li rois*) et le dissyllabe *dormir* qui allonge le vers et y inscrit la temporalité apaisée du sommeil qui précisément échappe au roi.
Reste que cette explication paraît insuffisante et trop rationnelle au regard de la suite des événements qui s'inscrivent dans un registre nettement merveilleux : cela ne concorde pas avec la tonalité générale du texte. Le *si* adverbial demeure ambigu dans ses implications sémantiques et cette ambiguïté est relayée par l'attitude d'un roi indifférent et même étranger à sa propre insomnie : il ne s'en étonne pas, ne lutte pas contre elle. Et puisque l'endormissement ne vient pas, autant se

[7] *Continuations*, *op. cit.*, v. 8315.
[8] *Ibidem*, vv. 8311-5.

lever et s'habiller en pleine nuit :

> Tos ses camberlains fist venir
> Devant son lit, si demanda
> Une cape, puis l'afubla,
> D'escarlate et de cisemus.
> Ses braies vesti, tot sans plus[9].

Le choix de mettre ses braies, sans autre façon, souligne que le roi se sait seul et compte le rester. Il se rend dans ses loges[10] où il s'isole, et s'appuie à une fenêtre d'où il peut observer l'orage : variation autour du thème épique du roi à la fenêtre[11]. L'insomnie a donc pour conséquence première d'isoler Arthur, de le distinguer du reste des hommes : en cette nuit Arthur déroge à la règle commune qui commande à la nature humaine de dormir la nuit.
Tournant résolument le dos à son palais, à ses hommes et à son sommeil, il consacre son temps à observer le temps qu'il fait (« Li rois qui es loges estoit, / As fenestres lues s'apuia. / Le mal tans vit[12] »). Ce qu'il voit, c'est un ciel d'abord bouché et agité qui a viré aux ténèbres et borne son regard. Puis très vite le temps se calme et libère la vue jusqu'à l'horizon où apparaît la lumière stellaire du chaland tiré par le cygne :

> Le mal tans vit qui trespassa
> Si comença a resclairier
> La nuis et a rasouagier.
> N'ot pas grantment iluec esté,
> Qu'en la mer vit une clarté
> Qui une estoile resambloit[13].

Le récit est tout à coup éclairé par la luminescence de cet équipage qui rappelle les lais féeriques. Alors que l'insomnie semblait ne pouvoir trouver qu'une banale explication atmosphérique et physiologique, il faut comprendre qu'elle fonctionne avant tout comme un appel à voir la merveille, mais à la voir seul, coupé du monde : elle est le moment privilégié d'une élection.

Insomnie et suspens du « tens ».

On peut en effet soupçonner la mise en scène météorologique de cet épisode d'être plus ambivalente qu'il n'y paraît et de ne pas fonctionner simplement comme un élément de vraisemblance, car quand le texte énonce : « S'en ala por veoir le tens[14] », on peut entendre le mot *tens* dans sa double

---

[9] *Ibid*., vv. 8316-20.
[10] *Cf.* Lucien Foulet, *Glossary of the First Continuation, The Continuations of the Old French Perceval of Chrétien de Troyes,* t. III, part 2, Philadelphie, University of Pennsylvania Press et American Philosophical Society, 1955, article « loge », § 3 : « une loge peut être une construction légère, comprenant plusieurs pièces, indépendante de tout autre bâtiment, établie au bord d'une rivière ou de la mer et assez élevée pour que des fenêtres on puisse contempler au loin les aspects de la mer ou les détails du paysage : c'est un lieu de délassement et de repos ».
[11] *cf.* Alain Labbé, *L'Architecture des palais et des jardins dans les chansons de geste. Essai sur le thème du roi en majesté*, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1987, p. 236 *sq*. et *Par la fenestre.* Etudes de littérature et de civilisation médiévales réunies par Chantal Connochie-Bourgne, *Senefiance* XLIX, 2003.
[12] *Continuations*, *op. cit.*, vv. 8332-4.
[13] *Ibidem*, 8334-9.
[14] *Ibid*., 8327.

acception atmosphérique et temporelle dans la mesure où la scène d'orage sert autant à perturber l'atmosphère que la temporalité de la nuit. Pendant la tempête, l'air se transforme en ténèbres et fait l'obscurité au milieu de la nuit, ouvrant une autre nuit dans la nuit et créant un dédoublement nocturne destiné à ce que, en se dissipant, l'obscurité dévoile une lumière différente de l'aube. Cette autre lumière c'est celle de la merveille féerique[15]. Avec l'insomnie du roi, ce dédoublement du temps de la nuit constitue donc la seconde perturbation du temps nocturne.
Un grand nombre d'indices jalonnent le texte et donnent à entendre que le cygne, le chaland et le chevalier mort sont en réalité maintenus hors du temps humain. Ainsi la lettre que lit Arthur lui enseigne que le cadavre « ja tant ne quant n'odra[16] » pendant tout le temps où il sera exposé dans le palais d'Arthur. Echappant à la corruption, sa chair échappe au passage du temps. De même, lorsque Guerrehet retire par inadvertance le tronçon de lance du cadavre, les chevaliers d'Arthur constatent que son fer ne s'est pas oxydé dans le corps. Il brille de mille feux comme s'il venait à peine d'être fourbi :

> Puis ont le fer molt esgardé
> Qui fu plains de si grant biauté
> Con s'il venist del forbeor ;
> […] Cascuns s'amervella et dist
> Que bien deüst estre laidis
> Dedens le cors u tos noircis[17].

Enfin, lors du dénouement, la fée qui ramène Guerrehet de son pays apprend à Arthur que le chevalier mort appartient au monde des immortels : « Roi fu des isles par verté. / En un d'iceus islés estoit / U nus hom mortaus n'abitoit[18] ».
Nous pouvons donc relire le début du récit de la façon suivante : au cœur de la nuit, un voile de ténèbres enveloppe le monde arthurien. Soudain, des éclairs déchirent le ciel et y ouvrent une brèche. En se dissipant, les ténèbres dévoilent une enclave de temps suspendu au milieu de laquelle apparaît le chaland merveilleux qui vient s'échouer sur le rivage de Glomorgan. L'insomnie du roi suspend pour lui le temps humain ordinaire et lui permet le contact avec la merveille de l'Autre monde, pays des immortels[19].

---

[15] Cette idée selon laquelle le moment de l'insomnie d'Arthur est un hors-temps s'accorde avec la vision médiévale du temps nocturne telle que nous la transmet Isidore de Séville : la nuit est divisée en sept parties : « *Noctis partes septem sunt, id est vesper, crepusculum, conticinium, intempestum, gallicinium, matutinum, diluculum* ». *L'intempestum* est le moment le plus profond et le plus calme de la nuit, moment « sans tempête » (comme dans notre texte) mais aussi « hors du temps », « *sine tempore* » : « *intempesta dicitur quia caret tempora* ». *Cf. Etymologiæ*, *op.cit.*, lib. V, « *De legibus et temporibus* », cap. XXXI « *De nocte* ».
[16] *Continuations*, *op. cit.*, v. 8444.
[17] *Ibidem*, vv. 9143-5 et 9148-50.
[18] *Ibid.*, vv. 9458-60.
[19] Cette collusion entre insomnie et merveille n'est d'ailleurs pas un cas isolé puisqu'on la retrouve dans le lai de *Tydorel*, fruit des amours illégitimes du monde et de l'Autre Monde, enfant adultérin d'une reine et d'un chevalier faé (*cf.* Gaston Paris, « Lais inédits de Tyolet, de Guingamor, de Doon, du Lecheor et de Tydorel », *Romania* VIII, 1879, p. 66-72). Ignorant sa bâtardise, il est affligé d'une tare très particulière : il ne dort jamais : « Onques des eulz ne someilla / Ne ne dormi », (vv. 179-80). Il est insensible au rythme diurne et nocturne de l'existence humaine, et le cours ordinaire du temps n'a pas de prise sur lui. Cette insomnie permanente – il faudrait même parler d'*asomnie* – signe sa différence ontologique avec le commun des mortels. Lorsqu'un jour on lui fait remarquer que ne pas dormir est le signe d'une anormalité, il en éprouve une souffrance extrême : « Li rois se tut, son chief clina / Molt angoisseusement pensa / D'ice qu'il onques ne dormi : / Bien set que cil avoit oï / Qu'il n'estoit mie d'ome nez ; / Dolenz en est et trespensez, / Que toz li mondes reposoit / Et il par nuit et jor veilloit », (vv. 331-8). Il demande alors des comptes à sa mère, et après

Si « l'insomnie doit faire un nœud avec autre chose » (Michel Deguy[20]), dans la *Première Continuation* c'est avec le merveilleux qu'elle forme ce nœud. Là, au creux de ce moment insigne qu'est l'insomnie royale se nouent, se trament et se complotent des aventures fomentées par l'Autre monde dont le roi se fera le complice.
Car tout se passe comme si l'Autre monde suscitait l'insomnie du roi et comme si le roi, en vertu de son statut qui le rapproche des forces surnaturelles, avait conscience du rôle de vigile qui va lui être confié. Il répond ainsi présent à l'appel à l'aide d'un au-delà qui réclame de lui qu'il assume l'une de ses principales fonctions royales. Il devra veiller à ce que justice soit rendue au chevalier mort et à ce que le protocole de vengeance imposé par l'Autre Monde dans sa missive soit respecté « à la lettre ».
Garant de la justice des hommes, le roi est aussi, dans la *Première Continuation*, garant de la justice de l'Autre monde. Contrairement à ce que l'on observe dans d'autres textes arthuriens, ici le surnaturel ne s'intègre pas au monde arthurien, monde qu'il traverse de toute façon provisoirement. Au contraire, en se prêtant au jeu de l'Autre Monde et à ses manigances, c'est Arthur qui s'intègre au surnaturel et souscrit à son projet de vengeance dont il se fait la cheville ouvrière[21].

Le voile et le miroir

Le motif de l'insomnie introduit donc au motif de la vengeance. Toutefois, ces deux motifs ne sont pas placés dans un simple rapport de succession dans le texte : ils possèdent une parenté structurelle qui explique que l'insomnie ait pu être préférée au songe ou à la veille pour préluder aux aventures de Guerrehet. L'insomnie et la vengeance fonctionnent en effet toutes deux sur un mode spéculaire.
En effet, l'insomnie du roi met en regard le monde et l'Autre Monde. Elle est la surface réfléchissante de deux univers qui se reflètent en symétrie inversée, ce qu'annonce d'emblée, sur le plan de la composition de l'œuvre, l'articulation de la branche V et de la branche VI. La fin de la branche V se conclue canoniquement à la cour, sur le récit que Gauvain fait de ses aventures. Le neveu d'Arthur raconte comment il est parvenu jusqu'au château du Graal, y a vu de « grans mervelles » se produire (le Graal faisant le service de table, le cadavre dans la bière, l'épée brisée) et, toute honte bue, il relate son échec à se faire expliquer l'origine de ces merveilles : « Lors conta tote la maniere / Com il perdi par son dormir / Les grans merveilles a oïr[22] ». Puis quelques vers plus loin, alors que la nuit est tombée, Gauvain, terrassé de fatigue par toutes ces aventures, va se coucher. C'est alors que le narrateur annonce qu'il passe à une autre branche et change de propos :

> Li grans contes cange entresait,
> A une autre brance se trait
> Que vous m'orois sans demorer
> Tot mot a mot dire et conter.

---

que celle-ci mère lui a appris que son père est un chevalier faé qui vit dans un lac, il décide de rejoindre l'Autre Monde : « Quant Tydorel a tot oï / […] Poignant en est au lai venuz, / El plus parfont s'est enz feru : / Illec remest, en tel maniere / Que puis ne retorna ariere. / Cest conte tienent a verai / Li Breton qui firent le lai », (vv. 475 et 485-90). Par cette retraite silencieuse et mystérieuse, Tydorel fait retour dans sa « patrie », l'Autre monde.

[20] Cité par Michèle Manceaux, *Eloge de l'insomnie*, Paris, Hachette, 1985, p. 87.

[21] Nous sommes ici en présence de l'un des premiers textes arthuriens où le contact du roi avec l'Autre monde soit si développé. C'est une grande différence avec Chrétien de Troyes dont ce texte se prétend pourtant le continuateur. Comme le souligne Dominique Boutet, dans son œuvre Chrétien de Troyes exclut quasiment tout contact du roi avec la merveille. Et lorsque, dans *Yvain*, Laudine se déclare la vassale d'Arthur, elle « remet officiellement entre les mains du roi un surnaturel désormais policé. Le roi est le garant d'un ordre dans lequel le surnaturel s'intègre en se socialisant ou en se rationalisant », *in* : *Charlemagne et Arthur ou le roi imaginaire*, Paris, Champion, 1992, p. 227.

[22] *Continuations*, *op. cit*., vv. 8282-4.

Cascuns de vos cuide savoir
Del grant conte trestot le voir,
Mais nel set pas, se Dex me gart.
Tot en ordre, par grant esgart,
Covient la cose deviser ;
Ja ne m'en orrois ains parler
S'en ordne non et a droit point,
Ensi con li contes s'ajoint[23].

Alors commence la VI[e] branche : « Icele nuit que je vos di, / Plut et tona et esparti[24] », etc. Les branches se succèdent donc moyennant un chiasme qui oppose le sommeil de Gauvain à l'insomnie du roi, et la disparition de la merveille pour Gauvain à l'apparition de la merveille pour le roi.
Or toute la branche VI est placée sous le signe du reflet et de la mise en miroir qui en fondent la « mise en ordre » dont se vante le narrateur. Et en effet le thème de la vengeance et le thème de l'insomnie « s'ajoignent » et convergent parce que la vengeance est aussi un thème spéculaire, et que la justice qui sera exercée est la plus simple qui soit : c'est celle du talion, œil pour œil, dent pour dent, mort pour mort[25]. Le mode opératoire de la vengeance joue lui aussi de la symétrie inversée puisque Guerrehet tue l'assassin du chevalier mort en le frappant « en itel liu demainemant[26] ». Avec le même fer de lance, il inflige une blessure qui n'est mortelle que parce qu'elle est portée exactement dans la même partie du corps. Seul ce rituel de vengeance, parfaitement symétrique de l'acte qui a apporté la crise, la mort et l'injustice, est en mesure de résorber la crise, de compenser la perte de la mort et de mettre fin au scandale du meurtre de celui qui est un roi.
Or précisément, lorsque Guerrehet, par inadvertance, retire le tronçon du corps du roi, le fer de lance rayonne de tous les signes de cette spécularité : « Ainc ne veïstes mireor / U on mius mirer se poïst »[27]. L'instrument de la vengeance est donc tout autant un fer de lance qu'un miroir qui, en sortant du corps où il aurait dû être oxydé et noirci, brille de mille feux. Dans un mouvement identique à celui de la merveille surgissant au milieu de la nuit pour se révéler à Arthur, le fer de lance s'extrait du cadavre et resplendit d'une lumière qui dévoile l'identité de l'homme providentiel qui vengera le chevalier mort.
Cette structure spéculaire se double donc d'une structure dialectique qui procède au dévoilement, à l'élucidation des mystères et des ténèbres qui planent au-dessus de cette histoire de vengeance. De même que l'insomnie est le moment où le jour se fait au milieu de la nuit, l'aventure permet de faire peu à peu toute la lumière sur le meurtre, mais aussi sur la honte subie par Guerrehet dans le verger. Le choix de l'insomnie comme motif préludant aux aventures de Guerrehet est de ce point de vue très pertinent et très cohérent avec la logique narrative du récit.

L'insomnie plutôt que la veille ou le songe

[23] *Ibidem*, vv. 8299-310.
[24] *Ibid*., vv. 8311-2.
[25] Pour une analyse de la spécularité dans la *Première Continuation*, en particulier dans la branche III, on pourra se reporter à Mireille Séguy, « "Ne pas me voir devant ses yeux." Spécularité et identité dans le *Livre de Caradoc* », *Miroirs et jeux de miroirs dans la littérature médiévale*, dir. Fabienne Pomel, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, pp. 167-89. On pourra aussi se reporter à Isabelle Olivier, « Les fenêtres dans *Guerehet* : réalité et symbole », *Par la fenestre*, *op. cit.*, pp. 331-43.
[26] *Continuations*, *op. cit*., v. 9304.
[27] *Ibidem*, vv. 9129-32 ; 9146-7.

Toutefois, on peut aussi s'interroger par la négative sur le choix de représenter un roi insomniaque : pourquoi l'insomnie plutôt que la veille nocturne ou le songe ? Après tout le chaland aurait pu apparaître alors qu'Arthur ne faisait pas d'insomnie, avant le coucher. Les instructions de l'Autre monde et la scène du chaland auraient pu être insérées dans un récit onirique. Mais faire apparaître le chaland tiré par le cygne dans un songe ou lors d'une veille nocturne n'aurait sans doute pas produit les mêmes effets, car l'insomnie suppose une relation au sommeil tout à fait spécifique.
A titre de comparaison, dans quelles circonstances veille-t-on dans la *Première Continuation* ? On peut veiller par joie des retrouvailles avec un ami disparu. C'est le cas de Lucan qui, au château Orgueilleux, retrouve Girflet qui était retenu prisonnier :

> Si mangierent molt lïement
> Et par loisir et longement.
> En vellier misent cete nuit,
> En demander et en deduit[28].

On veille aussi dans la *Première Continuation* par plaisir de participer à une nuit festive ou d'écouter des guetteurs se lancer de bons mots. Ainsi d'Arthur, lorsqu'il assiège ce même château Orgueilleux. :

> Lors oïsiés les uns hüer,
> Et li autre s'entredisoient
> De bons gas, car trop en savoient.
> Li rois en laisoit a dormi
> Pluisors nuis por les gas oïr[29].

On peut aussi veiller à cause de la terreur qu'inspirent des événements surnaturels et terrifiants comme c'est le cas de Gauvain au Château du Roi Pêcheur lors des événements préludant à l'apparition du Graal.
L'homme qui veille lutte contre le sommeil afin de prolonger le sentiment de son existence : sentiment de joie, de plaisir, ou bien pour prolonger sa vigilance et échapper à un danger mortel. Le veilleur repousse le sommeil pour faire perdurer son contact avec le réel.
Ce n'est pas du tout la logique de l'insomnie : si l'on s'intéresse à quelques insomniaques de la littérature romanesque, qu'apprend-on ? S'agissant du topos de l'insomnie d'amour, Didon dans l'*Énéas*, au moment de se coucher, se souvient du jeune Troyen avec une précision si obsédante que « ne fust pour rien qu'elle dormist » :

> De lui comance a penser
> En son corage a recorder
> Son vis, sun corps et sa faiture
> Ses diz, ses faiz, sa parleüre
> Les batailles que il li dist[30].

---

[28] *Ibid*. , v. 5569-72.
[29] *Ibid*. v. 5674-78.
[30] *Enéas*. *Roman du XII^e siècle*, éd. J.-J. Salverda de Grave, Paris, Champion, 1985, tome I, vv. 1223-7.

Enfermée dans le temps circulaire et frustré du désir inassouvi, elle étreint à toute force un fantasme engendré par sa frustration. Dans la *Deuxième Continuation* du *Conte du Graal* la sœur du Petit Chevalier, amoureuse de Gauvain, ne peut le rejoindre pendant la nuit car Gauvain dort avec son frère :

> Mais celle qui tant ot biautez
> Toute la nuit ne dormi mie,
> Molt vosist bien que la mesnie
> Et ses freres fusent trestuit
> An Orïent, si con je cuit.
> Einsint sofri peine et dolor[31].

L'insomnie est ici l'occasion d'une plaisante et savoureuse récriture de la topique de l'amour de loin, car la demoiselle aurait bien volontiers expédié sa *mesnie* en Orient afin de profiter de l'amour de près… Dans la *Quatrième Continuation*, lors d'une halte chez Elyas Anaïs, le roi Ermite, oncle ermite de Perceval, la jeune fille à l'écu vermeil

> Ne reposa ne ne dormi :
> Bien volsist avoir a ami
> Percheval et bien li pleüst
> Et que de lui un fil eüst,
> Car donques se porroit vanter
> Et par tout por voir aconter
> Que del plus hardi chevalier
> Qui onques naquist de moillier
> Averoit le deduit eü.
> Ensi a toute nuit jeü
> Sans dormir en cele pensee[32].

L'insomnie de cette jeune fille quelque peu vaniteuse naît d'une obsession : elle s'imagine déjà mère d'un enfant dont l'existence aurait pour seule fonction de prouver aux yeux du monde qu'elle a su séduire le plus valeureux des chevaliers. Dans le *Conte du Graal*, l'insomnie de Blanchefleur tient à ce qu'elle craint pour son fief : Aguingueron viendra le lui contester le lendemain.
Dans ces textes (et dans bien d'autres) l'insomniaque est un être qui perd pied avec la réalité et se laisse submerger par la pensée de ce qui pourrait être (m'aimera-t-il ? Coucherai-je avec lui ? Serai-je demain vaincue par Aguingueron ?), au lieu de s'abandonner au sommeil et de déposer le fardeau de l'incertitude du lendemain. Ce n'est donc pas seulement un motif psychologique – l'inquiétude ou le désir inassouvi – qui ronge l'insomniaque, c'est aussi sa propension à créer de lui-même des scénarios fictifs dans lesquels il met en scène des peurs et des désirs qui le maintiennent éveillé toute la nuit durant. Souffrir d'insomnie c'est se projeter dans un univers parallèle et fictif que l'on se crée de toutes pièces, alors que veiller, c'est prolonger le sentiment de son existence dans le cours de la

---

[31] Wauchier de Denain, *The Continuations of the Old French Perceval of Chrétien de Troyes, The Second Continuation,* t. IV, éd. Roach, William, Philadelphie, University of Pennsylvania Press et American Philosophical Society, 1971, vv. 29947-51.
[32] Gerbert de Montreuil, *La Continuation de Perceval*, éd. Williams, Mary, t. 1 et 2, Paris, Champion, 1922-1925, et éd. Oswald, Marguerite , t. 3, Paris, Champion, 1975, vv. 8812-22.

réalité.

Fictions de l'insomnie

Dans un ouvrage sur l'insomnie littéraire, Pierre Pachet relève ce lien qui unit insomnie, ensommeillement et fiction. Il observe que « s'endormir, c'est toujours avoir affaire à l'insomnie. On n'entre pas dans le sommeil, en temps ordinaire, autrement qu'en faisant déjà semblant de dormir. On se met dans la position que le sommeil aime, on joue à dormir (en fermant les yeux, en s'environnant de sa propre respiration), et le sommeil est là ».[33] Pour faire venir le sommeil, il faut donc le feindre : la fiction du sommeil le fait advenir réellement. Si l'insomniaque est homme ou femme incapable de feindre le sommeil, c'est parce qu'il a perverti ou détourné cette aptitude à la fiction et l'a hypertrophiée. Il n'en va pas autrement d'Arthur dans la *Première Continuation* : son aptitude à feindre s'est déplacée vers un autre objet que le sommeil, puisqu'il va faire semblant, mentir et manipuler ses propres hommes afin de permettre la vengeance du chevalier mort et de donner satisfaction à l'Autre Monde. Le roi insomniaque est un créateur de fictions.
C'est ainsi que la nuit de son insomnie Arthur se fait le maître d'œuvre d'une vaste comédie : avec l'aide de ses deux chambellans, il installe le chevalier mort dans la grand-salle de son palais, à grand renfort d'artifices. Le cadavre est installé sur le « mestre dois » comme pour l'exposer et accentuer la dimension théâtrale de la mise en scène. Les trois hommes placent un oreiller sous sa tête pour la redresser et étendent sur lui sa couverture, le disposant exactement dans la même position que lorsqu'ils l'ont trouvé : « Trestot aussi con le troverent / Dedens le calant l'atornerent[34] ». Puis Arthur ordonne aux deux chambellans de tenir secrets les événements de la nuit : « Gardés que ja ne soit seü / Riens que vos aiés ci veü[35] ». Lorsque le lendemain les chevaliers d'Arthur, accompagnés de tout le peuple de la cité, se rendent au palais du roi et trouvent le cadavre, ce qu'ils voient n'est ni une merveille ni un mystère. C'est un simulacre de merveille, un simulacre de mystère. Gauvain se précipite alors dans les appartements du roi et lui raconte ce qu'il a vu :

> Puis en vient en la cambre droit.
> La grant mervelle qui estoit
> En la sale a le roi contee.
> Il meïsmes qui l'ot trovee
> Fist semblant tot a essïent
> Com s'il n'en seüst noient[36].

Le roi mystificateur se rend dans la grand-salle, fait son entrée dans sa propre comédie et revêt le masque du roi naïf. Il s'approche du cadavre, soulève la couverture comme s'il ne savait pas ce qu'il y a dessous, et feint la surprise : « Dex, fait il lors, ainc mais ne vi / Un seul cors d'ome en mon vivant / Si tres bel ne si avenant[37] ». De surcroît, il ment : car bien sûr que oui ! Il a déjà vu un si bel homme : c'était le même, quelques heures auparavant, dans le chaland. Et le roi de s'extasier sur la richesse de ses vêtements, de faire semblant de trouver l'aumônière et le message qui s'y trouve. Les chevaliers, aiguillonnés par la curiosité, réclament qu'il leur répète ce qu'il y trouve écrit. Et le roi de

---

[33] Pierre Pachet, *La Force de dormir*, Gallimard, Paris, 1988, p. 21.
[34] *Continuations*, *op. cit*., vv. 8467-8.
[35] *Ibidem*, vv. 8475-6.
[36] *Ibid*., vv. 8535-40.
[37] *Ibid*. vv. 8552-4.

prétendre qu'il ne leur cache rien, alors qu'il leur cache tout : « Signeur, nel vos celerai mie[38] », déclare-t-il hypocritement. Le roi mène un double jeu, non sans un plaisir que le narrateur relaye auprès du lecteur à qui il s'adresse (« Bien savés tote la maniere / Des letres que il ens trova[39] »).
Bien entendu, ce que relate le roi à ses chevaliers n'est pas l'exacte vérité de ce que contient la lettre. Certes, il leur raconte que le mort souhaite être vengé, leur fournit le détail du fer de lance et même l'allusion à la honte de Guerrehet au verger. Mais il omet les paroles de l'Autre Monde lui ordonnant de placer le cadavre dans son palais et efface en quelque sorte les didascalies de la pièce qu'à leur insu il fait jouer aux chevaliers. Il ajoute enfin que le mort a pleine confiance dans les chevaliers de la Table Ronde pour le venger. Confiance dont il n'a jamais été question dans la lettre. Metteur en scène d'une comédie dont il a trouvé le texte dans l'aumônière du chevalier mort, le roi manipule ses hommes pour faire advenir dans le cours de la réalité le scénario fictif de la lettre. Le tour de force provient de ce que, le scénario venu de l'Autre monde se réalisant jusque dans ses moindres détails, l'avenir du récit et la réalité du monde arthurien émergent d'une fiction, celle que l'Autre monde a inventée pour lui. La fiction fonde le réel, là où l'on attendrait l'inverse.
On comprend donc mieux pourquoi le songe n'a pas été retenu comme mode d'apparition de la merveille au début de la branche. Dans le songe, le dormeur voit des images, des *fantasmata* qui – pas toujours, mais le plus souvent – sont obscurs et doivent faire l'objet d'une interprétation. C'est en particulier le cas des songes allégoriques qui délivrent un discours codé et fondé sur l'analogie ou la métaphore[40]. En refusant le songe, la *Première continuation* refuse de faire apparaître le surnaturel sur le mode de l'imagination, car l'Autre Monde de la *Première continuation* se manifeste de façon privilégiée sur un mode tangible et concret. La *lettre* que lit Arthur n'est ni un fantasme, ni une métaphore. Elle est un récit véritable, un scripte qui décrit l'avenir réel du récit arthurien.
Ce schéma narratif – où l'on voit un roi insomniaque lire ou écouter des récits la nuit – a des antécédents. Si l'on peut faire remonter la tradition de la figure du roi songeur au *Livre de Daniel*, avec la figure du roi insomniaque nous nous situons dans la tradition – moins connue et moins représentée – du *Livre d'Esther* et du roi Xerxès. Ce dernier, victime d'une insomnie, se fait raconter les chroniques de son royaume et se souvient qu'il a oublié de récompenser son sujet Mardochée qui l'a sauvé d'une tentative de régicide : la lecture insomniaque du souverain modifie le destin des hommes et le cours des événements[41]. Bien entendu, ce schéma est altéré et adapté, mais sa trame générale est respectée. Nous ferons aussi remarquer que ce goût de l'insomniaque pour les récits se retrouve dans le lai de *Tydorel*, à qui on lit toutes les nuits des *fables* et des *respiz*.
Pour Arthur, lire la lettre de l'Autre monde, seul dans la nuit, quand tout dort, c'est se faire maître et possesseur des signes, que l'on voile et dévoile à sa guise. L'insomnie fait de lui le maître des événements à venir, guidé qu'il est en sous main par un Autre Monde qui lui inspire sa mise en scène. Certes, il faut se garder de voir dans l'Autre Monde et dans le moment de l'insomnie des figures par trop modernes et romantiques de l'inspiration créatrice. Mais il nous paraît évident que l'insomnie et l'Autre Monde représentent dans la *Première Continuation* la fonction initiatrice et créatrice du récit.
Si donc, dans les romans, l'endormissement du héros provoque presque toujours l'interruption du récit, la parenthèse merveilleuse de l'insomnie est au contraire une incursion dans les coulisses de la fabrique du récit arthurien, tel que le fantasme ce roman. L'insomnie est le moment où se fomente le

[38] *Ibid*., v. 8577.
[39] *Ibid*., vv. 8570-1.
[40] Voir par exemple les analyses d'Armand Strubel sur le songe dans le *Roman de la Rose* dans *Grant senefiance a. Allégorie et littérature au Moyen âge*, Paris, Champion, 2002. On pourra aussi se reporter à : *I Sogni nel medioevo*, Seminario Internazionale Roma, 2-4 ottobre 1983, a cura di Tullio Gregory, Roma, Edizioni dell'Ateneo, 1985.
[41] *Esther*, VI-1.

récit, où se nouent des liens obscurs entre monde et Autre Monde, mais aussi entre intrigue et fiction. On peut faire également remarquer que la fiction créée par Arthur n'est jamais qu'une redite de ce qui est déjà contenu dans la lettre : écrire, c'est toujours récrire. Cette perspective paraît d'autant plus vraisemblable qu'elle respecte une donnée fondamentale de l'esthétique du récit médiéval qu'est la répétition du même avec variation. Nous l'avons vu à propos des motifs spéculaires. Or un geste d'Arthur symbolise fort bien cette façon de se représenter la création romanesque au Moyen âge. Il s'agit du geste par lequel Arthur déplie une première fois la lettre de l'Autre Monde, la replie, et la redéplie devant ses chevaliers[42]. Ce geste ne dit rien d'autre que cela : la fiction naît du redéploiement d'un matériau préexistant, elle n'est qu'une redite, mais pas une redite à l'identique : une redite mensongère, et qui de surcroît dissimule ses sources. Car de même qu'Arthur n'avouera jamais ce qui s'est passé pendant la nuit, de même notre roman ne dévoilera jamais l'identité de celui qui a pour la première fois plié la lettre. Si le récit met en scène son propre fonctionnement, il garde pour lui le secret de ses origines. C'est donc aussi à une réflexion les sources du récit et sur l'intertexte que nous conduit cet examen du motif de l'insomnie dans la *Première Continuation*.

Résurgences

En effet, l'épisode de l'insomnie d'Arthur est l'occasion d'une autre redite qui fait remonter à la surface du texte une trace narrative plus ancienne que le roman remobilise.
La *Première Continuation* emprunte le motif merveilleux du chevalier dans le chaland à un fonds mythologique celtique que d'autres textes, arthuriens ou non, ont aussi exploité. Nous pensons par exemple à *Tristan et Iseut*, *Parthonopeu de Blois*, *Floriant et Florette*, mais surtout au lai de *Guigemar* de Marie de France qui a fait *rime et ditié* pour *remembrance* des récits anciens, c'est-à-dire pour qu'ils ne tombent pas dans l'oubli. Lorsque le continuateur se propose de *mettre en ordre* et d'*ajoindre* des récits connus de son public, il adopte la même perspective et fait écho au récit de Marie de France sur le sien. On se souvient notamment que Guigemar et sa dame scellent leur amour par un nœud fait au pan droit d'une tunique et que seule l'amante saura dénouer. Pour désigner ce geste, Marie de France dit *despleier*, tout comme la *Première continuation* dit *desploier* à propos de la lettre qu'Arthur lit et relit :

> Vostre chemise me livrez ;
> El pan desuz ferai un plait :
> Cungié vus doins, u ke ceo seit,
> D'amer cele kil defferat
> Et ki despleier le savrat[43].

Les images du nœud, du pli et de leur déploiement commandent donc dans les deux cas le dénouement du récit, à ceci près que le premier continuateur fait du pli et du déploiement des images plus clairement métatextuelles ou tout au moins beaucoup plus nettement reliées à la thématique de la fiction. En outre, dans la *Première Continuation* le chevalier mort, Branguemuer, s'avère être le fils d'une fée appelée Branguespart et d'un mortel appelé Guingamuer, dont le nom rappelle celui de Guigemar. Une fois encore le récit joue de la redite, de la répétition, moyennant une légère dissimulation en forme de « montré-caché » généalogique : la VI[e] branche de la *Première Continuation* est un rejeton littéraire de Marie de France dont elle redéploie le souvenir sous forme

[42] « Unes lettres dedens trova / Tot maintenant les desploia », vv. 8421-2.
[43] Marie de France, *Guigemar*, *Lais*, éd. Jean Rychner, Paris, Champion, 1983, vv. 558-62 et *cf.* note *supra*.

de traces (onomastiques) dans le cours dans son récit.
Un autre texte joue le même jeu, mais cette fois-ci en récrivant la VI[e] branche. Il s'agit de la *Vengeance Raguidel* de Raoul de Houdenc qu'il est instructif de comparer brièvement cette récriture à son original pour mieux comprendre la portée du travail du continuateur.
Dans la *Vengeance Raguidel*, le récit s'ouvre à la cour. Arthur, de façon topique, attend qu'une aventure survienne. Mais il ne se passe rien, si ce n'est qu'un orage éclate. Perdant patience, Arthur laisse ses chevaliers à table et va se coucher sans manger. C'est alors que l'insomnie a lieu : « Qant il fu nuis, si se colca / Mais ne dormi ne repossa[44] ». Il s'avance alors vers une fenêtre, y passe la tête et voit arriver la nef :

> Au plus isnelement qu'il pot
> Est alés a une fenestre,
> Son cief met hors por veïr l'estre.
> Li rois regarde aval la mer,
> Voit une nef vers lui sigler
> Qui forment s'aproce de lui,
> Et si ne voit dedens nului
> Qui la maint ne ne la conduie.
> Et li vens se fiert a tel bruie
> En la voile que li mas plee[45].

La nef se jette sur la plage qu'elle frappe avec violence, comme si le rivage sur lequel elle s'échoue avait fait obstacle et comme si elle visait plus loin[46]. Puis le roi se rend dans la nef, voit le chevalier dans le cœur duquel est fiché le tronçon de lance, et dont une main porte six anneaux. Il trouve la lettre dans l'aumônière, revient dans ses appartements et raconte ce qu'il a vu à ses chevaliers.
On relève de nombreux décalages avec le *Première Continuation* : la nef n'est tirée par aucun cygne, elle n'apparaît pas sous forme d'une étoile dans le lointain. Elle ne surgit pas au moment d'une embellie, ni même pendant l'orage : il n'est rien dit du temps qu'il fait. Tous les éléments qui, dans la *Première Continuation*, construisent minutieusement l'atmosphère merveilleuse maintiennent l'épisode dans un suspens temporel et donnent son sens à l'insomnie royale sont effacés. Arthur se rend seul dans la nef, ne transporte pas le corps dans la grand-salle de son palais. Il ne se livre à aucune mise en scène et ne cache rien à ses hommes. Le roi – qui ne sait pas lire – doit donner la lettre à son chambellan pour prendre connaissance de son contenu. Incapable maîtriser les signes, Arthur est également incapable de tenir ses chevaliers : bien que ce soit Gauvain qui soit parvenu à retirer le tronçon de lance, Kex qui veut absolument briller désobéit au roi et part en aventure pour venger le mort : « Et Kex vait faire la venjance / Sans le commandement le roi[47]. » Bien entendu son initiative fait long feu et tourne presque aussitôt au fiasco. L'insomnie du roi ne fait donc pas de lui un élu de l'Autre Monde dont la mission serait de faire s'accomplir le destin littéraire de ses chevaliers. Au contraire, dans le roman parodique qu'est la *Vengeance Raguidel*, le fil des événements lui échappe très vite, à lui comme à ses chevaliers.
La récriture du motif introduit nombre d'autres décalages qui servent cette intention parodique. Pour

---

[44] Raoul de Houdenc, *La Vengeance Raguidel*, éd. Gilles Roussineau, Genève, Droz, 2004, vv. 90-1.
[45] *Ibidem*, vv. 102-11.
[46] Voir Romaine Wolf-Bonvin, « La *Bestornée* et le "coup de la nef" : la merveille dans la *Vengeance Raguidel* », *Une étrange constance. Les motifs merveilleux dans les littératures françaises et francophones*. *Colloque international, University of Western Ontario, 3-5 octobre 2005*, Saint-Nicolas, Presses de l'Université de Laval, 2006, p. 75-106.
[47] *Vengeance, op. cit.*, vv. 382-3.

commencer, la vengeance sera accomplie non pas par un mais par deux chevaliers : celui qui retirera le fer de lance, mais aussi celui qui retirera les six anneaux que le chevalier mort porte aux cinq doigts d'une de ses mains. Aventure surnuméraire et anneau surnuméraire se font écho pour désigner la distance ironique prise par Raoul de Houdenc par rapport à son récit et pour signifier son démarquage parodique. Et ce ne sont là que les premiers des effets de discordance qui fondent l'écriture parodique, il y en a bien d'autres. On voit ainsi que durant son insomnie le roi a bien du mal à rester calme, et nous sommes loin de l'image d'un Arthur empreint de sérénité et de quiétude :

> Sor costé se torne et adens ;
> Tant le tormente cil tormens
> Qu'il n'a bien ne bas, ne haut.
> Dormir cuide, rien ne li vaut,
> Ne dormist por nule aventure
> Des piés bote sa coverture,
> Si s'est drecié en son seant[48].

Voici une description fort malséante d'un roi se dressant sur son séant... L'Arthur de la *Vengeance Raguidel* trépigne, et des pieds jette au bas de son lit sa couverture en tas. Il semble méconnaître l'art de plier et déplier… Cette utilisation inconvenante et décalée des pieds se retrouve dans l'épisode où le sénéchal Keu tente d'extirper du corps de Raguidel le tronçon de lance. Il s'y prend comme un forcené, de façon indécente et fort irrespectueuse pour le défunt. Si nous n'étions pas dans un roman parodique, nous ne serions pas loin d'une profanation de cadavre :

> Premiers a Kex le tronçon pris,
> Si l'a par grant aïr sacié,
> Mais il ne l'a mie esragié.
> Quant il voit qu'il nel puet avoir,
> Le pié a mis sus por savoir
> S'il l'en poroit sacier par force.
> Tant a tiré et si s'esforce
> Qu'il li a fait le sanc del cors
> Parmi la plaie salir fors.
> « Dans senescaus, ce dist li rois,
> Ne faites mie que cortois ![49] »

Enfin, les éléments descriptifs de l'insomnie du roi dans la *Première Continuation* (les nuages, la nuit dans la nuit, les ténèbres qui voilent le monde pour mieux dévoiler merveille), tous ces éléments sont laissés de côté lorsque de la nef s'échoue dans la *Vengeance Raguidel*.
Mais un peu plus tard dans le récit, ces éléments sont repris, toujours dans une même intention de décalage : alors que le roi est enfin passé table, il envoie un serviteur s'enquérir de l'*entremés* (le roi, qui n'est pas très digne dans la *Vengeance Raguidel*, est aussi un peu glouton). Nous suivons ce serviteur dans les cuisines où il fait si chaud et où règne une telle fumée que le jeune homme manque de s'asphyxier et se jette à une fenêtre pour trouver de l'air frais :

---

[48] *Ibid*, vv. 93-99.
[49] *Ibid*., vv. 234-44.

Et li vallés sans nul sejor
S'en est venus a la cuisine,
Mais la fumee et la caline
Li est ferue en mi le vis.
Et li vallés, ce m'est avis,
Est alés a une fenestre
Por ce qu'il ne pooit plus estre
En la fumee quil greva.
Por la froidor son chief bota
En la fenestre[50].

A ce moment il voit sur la plage un chevalier qu'il ne connaît pas s'emparer des anneaux de Raguidel puis s'enfuir. Un personnage regardant par la fenêtre et qui, une fois la chaleur et les nuées dissipées, voit une nef, voilà qui rappelle quelque chose, d'autant que le terme employé pour désigner la chaleur est *caline* dans les deux romans[51]. Raoul de Houdenc dans la cuisine de son roman reprend les mêmes ingrédients que ceux du premier continuateur, mais concocte au lecteur un plat nouveau, un divertissement sous forme d'entremet parodique.
Dans la *Première continuation* le roi insomniaque a le privilège de présider au destin des hommes qu'il dirige et manipule à son gré dans une fiction littéraire qui fait l'éloge des pouvoirs de la fiction. L'insomnie dans la *Vengeance Raguidel* fonctionne à rebours de cela : elle est le moment d'une moins grande lucidité du roi et de ses chevaliers. Elle est aussi le moment d'une disconvenance première qui en annonce de nombreuses autres et donnent au récit sa tonalité parodique. Dans la *Vengeance Raguidel*, celui qui prend le contrôle de la fiction, c'est Raoul de Houdenc qui manipule ses personnages et se moque d'eux[52].

Faire de l'insomnie le moment d'une inspiration qui suscite illusion et théâtre nous paraît fort original et constituer le renversement d'une topique poétique qui traverse le Moyen âge[53]. Cette topique, nous la trouvons dans toutes sortes de texte, depuis la lyrique de Guillaume de Poitiers, chez qui le sommeil est métaphore de l'acte créateur (« Farai un vers, pos mi sonelh…[54] ») jusque dans les récits historiques comme l'*Histoire ecclésiastique* de Bède le Vénérable qui, dans une anecdote, raconte l'histoire de Caedmon, un berger qui ne savait pas chanter (« *nescio cantare* », déclare-t-il), mais rêve une nuit qu'il chante la *Genèse*, « *principium creaturarum* », le commencement des créatures (et il est encore question de création…) sous le coup de l'inspiration que lui insuffle un homme vu en songe. A son réveil, il est miraculeusement capable de transcrire ses poèmes :

[50] *Ibid*., vv. 320-29.
[51] « Uns estivaus forés d'ermine / Cauça desus por la caline », *Continuations, op. cit.*, vv. 8323-4.
[52] Rappelons également que le *Perlesvaus*, dans sa branche VIII, réemploie lui aussi ce matériau que nous n'analyserons pas ici car il diffère sensiblement par son contenu : nous n'y trouvons point de vengeance ni de chevalier mort. Ses principaux éléments sont les suivants : le roi Arthur, après s'être endormi, se réveille et ne peut plus se rendormir. Depuis les fenêtres de la grand-salle, il aperçoit voit au milieu d'une nuit radieuse une clarté sur la mer : c'est une nef qui approche. Depuis son poste, il distingue un très beau vieillard tenant le gouvernail. Une fois sur le rivage, le roi ne peut approcher à cause des flots : l'homme à la barre lui envoie un esquif et le roi monte à bord, trouve un homme étendu sur une table d'ivoire, qui se repose. Le roi retourne annoncer cet événement à Guenièvre. Le chevalier en question (Perlesvaus) arrive alors, récupère l'écu à la croix vermeille ainsi qu'un petit braque puis repart. *Cf. Le haut Livre du Graal. Perlesvaus*, éd. William Nitze, T. Atkinson Jenkins, New-York, Phaeton Press, 1972, pp. 183-5.
[53] *Cf.* Herman Braet, « Rêve, réalité, écriture. Du référentiel à la sui-référence », *I sogni*, *op. cit.,* pp. 11-24.
[54] Guillaume IX, *Poesie*, éd. Nicolò Pasero, STEM-Mucchi, Modena, 1973, p. 125.

« *Exsurgens autem a somno, cuncta quæ dormiens cantaverat memoriter retinuit et eis mox plura in eundem modum uerba Deo digni carminis adiunxit*[55] ». Dans la *Première continuation* ce ne sont ni le sommeil, ni le songe qui sont source de mensonge, de fiction et de poésie. C'est bien l'insomnie, qui dévoile au lecteur le spectacle des merveilles de Bretagne abordant à des rivages préférés à ceux du rêve.

Sébastien Douchet – Université d'Aix-Marseille I

[55] Bède le Vénérable, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, éd. Michael Lapidge, trad. Pierre Monat et Philippe Robin, tome II, Paris, 2005, livre IV, chapitre XII, « Et quand il s'éveilla, il retrouva, de mémoire, tout ce qu'il avait chanté en dormant et y ajouta bien vite, sur le même rythme, de nombreuses paroles d'un poème digne de Dieu ».